

ASSEMBLÉE NATIONALE27 avril 2021

GARANTIE D'EMPLOI PAR L'ÉTAT - (N° 4017)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 2

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« La demandeuse ou le »

le mot :

« Le »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Jusqu'à présent, la France applique encore des règles grammaticales où la généralisation du masculin désigne les hommes et les femmes. Cette adjonction est donc superflue. Elle est supprimée.